

Ce tableau a pour objectif de donner aux médecins un repère pratique sur la périodicité des principales opérations de maintenance dans un cabinet médical.

Les fréquences indiquées correspondent aux exigences minimales, fixées par la législation, la réglementation ou les recommandations. Elles permettent d'assurer la sécurité des patients et du personnel, le respect des normes et le bon fonctionnement des équipements et installations. Ce calendrier ne remplace pas les recommandations spécifiques des fabricants d'équipements ni les contrôles complémentaires pouvant être jugés nécessaires par le praticien. Il constitue un socle obligatoire de conformité, auquel peuvent s'ajouter des contrôles visuels plus fréquents ou des mesures préventives supplémentaire.

Tâche à réaliser	Fréquence minimale					Source / réglementation
	Quotidienne	Hebdomadaire	Mensuelle	Trimestrielle	Annuelle	
Vérification des installations électriques					X (réglementaire tous les 5 ans)	Arrêté 26 décembre 2011
Inspection des réseaux sanitaires et plomberie					x	Arrêté 1er février 2010
Inspection complète des systèmes CVC*					x	Fiche INRS
Changement des filtres CVC*				x		Fiche INRS
Maintenance des dispositifs médicaux (stérilisateur, autoclaves...)					X (selon fabricant)	Articles R5212-25 à 35-6 CSP
Stérilisation des instruments réutilisables	X (après utilisation, selon protocole)					Fiche ANSM
Vérification des extincteurs					x	Arrêté 25 juin 1980
Vérification des alarmes incendie					x	Art. R4227-39 Code du Travail
Vérification des issues de secours / éclairage sécurité					x	Arrêté 25 juin 1980
Formation du personnel (hygiène et sécurité)					x (ou nouvelle embauche)	Présentation SF2H
Élimination des DASRIA**	Selon volume : ≤5 kg/mois = 3 mois ; 5-15 kg/mois = 2 mois ; >15 kg/mois = 7 jours Perforants exclusivement = 6 mois					Plaquette Ministère
Révision des protocoles écrits (hygiène, désinfection, stérilisation...)					x	Présentation SF2H
Nettoyage et désinfection des surfaces	x					Présentation SF2H
Nettoyage approfondi des locaux (sols, plinthes, mobilier, luminaires...)			X			Présentation SF2H

*CVC : chauffage, ventilation et climatisation

**DASRIA : Déchets d'activité de soins à risque infectieux et assimilés